



La commission info vous souhaite une bonne et heureuse année.

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de printemps aura lieu du lundi 7 au vendredi 11 avril. Les inscriptions auront lieu début mars.

Celui de l'été aura lieu du lundi 7 au vendredi 25 juillet 2025.



Repas des anciens

Le repas de printemps offert par la commune aura lieu le dimanche 30 mars 2025 à 12 h 00 à la salle Jean-Claude FRÉTIGNY.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal

Lors de la séance du 5 décembre 2024, il a été décidé de :

Organiser une sortie des jeunes au laser game de la 6^{ème} à la terminale le 25 janvier 2025.

Organiser une sortie pour tous au casino de Forges-les-Eaux le mardi 4 mars 2025.

Organiser la sortie des enfants au parc du Bocasse en juin ou juillet 2025 du CP au CM2 qu'ils soient scolarisés ou non à l'école de Pissy-Pôville.

Valider l'âge requis de 65 ans pour bénéficier du repas de printemps et de la collation soupante.

De renforcer le bord de la voirie route de Malzaize, entre la sortie du bourg et le premier virage en direction de la RD 6015 avant la réalisation des travaux de la communauté de communes.

Reconduire le versement d'une aide de 32 € aux associations par inscription d'enfants de - de 18 ans.

Nous vous rappelons que les procès verbaux des conseils municipaux sont consultables sur notre site internet, rubrique Conseil Municipal.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Distribution des sacs poubelle

La distribution des sacs poubelle pour les déchets ménagers et les déchets verts aura lieu le **mardi 11 mars 2025 de 14 h 00 à 19 h 00** au garage du car. **ATTENTION ! C'est la seule distribution pour 2025.**

Si vous êtes absents, demandez à l'un de vos voisins de prendre vos sacs.

Sortie pour tous au Casino

Le **casino de Forges-les-Eaux** propose une expérience unique avec ses **machines à sous**, ses **jeux de table** et son **ambiance conviviale**.

Nous vous proposons un dîner à **La Table de Forges**

(vin, soft et eau compris) suivi d'un temps libre pour jouer sur les 250 machines à sous, roulettes, black jack et tables de poker le **mardi 4 mars 2025**.

Départ à 18 h 45 (rdv 18 h 30) parking de la salle Jean-Claude FRÉTIGNY. Retour vers 01h 00



Inscriptions :

Vous pouvez vous inscrire en mairie au plus tard pour le **17 février 2025**. Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

Venez en famille, entre amis tenter votre chance au grand casino de Forges-les-Eaux.

Coût : 44,20 € (sur la base de 35 adultes).

Carte d'identité en cours de validité obligatoire.

Catherine BANCE

Horaires des messes

DATE	HORAIRE ET LIEU
Les dimanches	9 h 30 - Malaunay 11 h 00 - Montville
Sam 25 janv	18 h 30 - Pissy-Pôville
Dim 26 janv	11 h 00 - Montville
Sam 1er fév	18 h 30 - Clères
Lun 03 fév	19 h 00 -Bosc Guérard (chandeleur)
Sam 08 fév	18 h 30 - Le Houleme messe des jeunes
Sam 15 fév	18 h 30 - Sierville
Sam 22 fév	18 h 30 - Houpeville
Sam 1er mars	18 h 30 - Pissy-Pôville

Déchets

La rue n'est pas une poubelle!
Jeter ses déchets sur la voie publique est interdit et passible d'amende.

Tous les types de déchets sont visés : mégots, sacs plastique, poubelles, liquides insalubres, matériaux mais aussi déjections canines !

Les propriétaires de chiens doivent donc ramasser « les crottes de leur toutou ». Merci de votre civisme.

RAPPEL Recensement

Le recensement est un acte civique important dès le premier trimestre des 16 ans de votre enfant.

Recenser votre enfant permettra :

- d'être convoqué pour la journée d'appel vers 17 ans.

- d'obtenir une attestation provisoire.

- de s'inscrire au permis de conduire.

- l'inscription aux examens et scolarité supérieure.

- l'inscription automatique sur les listes électorales.

Si hors délais: convocation selon disponibilité, pas d'attestation provisoire, blocage pour les inscriptions aux examens.

En bibliothèque vous trouverez :

« Guide de survie des gourdes en couture »

Un livre pour vous donner les bases, des conseils, des astuces pour pouvoir coudre plus facilement.



Chute des arbres le long de la voie ferrée

Vos arbres situés aux abords des voies ferrées peuvent représenter un danger pour les voyageurs et les agents



SNCF. Le principal risque étant la chute de branches ou d'arbres qui occasionnent chaque année des accidents de personnes, des dégâts matériels et de nombreux retards, des suppressions de trains voire l'arrêt total de la circulation.

En tant que riverain d'une voie ferrée, il vous appartient de procéder à l'élagage, la taille, ou l'abattage des arbres situés à une distance de moins de 3 m des voies ferrées.

Remerciements Téléthon



L'équipe du téléthon remercie tous les Pissy-Pôvillais et leurs familles d'avoir contribué aux diverses activités qui ont permis de récolter la somme de 4 069, 64 € pour notre commune.

Nous remercions également les personnes des différentes associations d'avoir participé à l'installation du repas le samedi matin et le soir pour le rangement. La collaboration avec la commune de Saint Jean du Cardonnay a permis de remettre la somme totale de 4 848,44 €.

Jacqueline ACHER

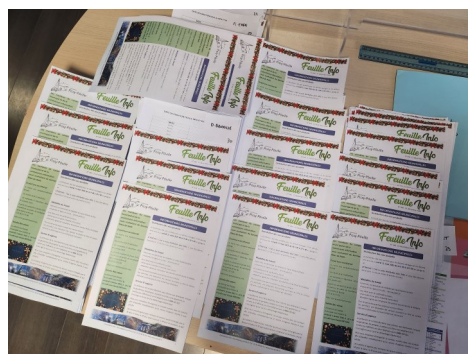
VIE QUOTIDIENNE

Club lecture

La prochaine réunion se tiendra le **lundi 3 février 2025** à 20 h 15 en bibliothèque.

Remerciement aux distributeurs

Merci à tous les distributeurs bénévoles de la feuille info qui chaque mois, distribuent aux Pissy-Pôvillais les nouvelles de notre village.



ECHO DE NOS ASSOCIATIONS

Club des Cheveux d'argent

Prochain rendez-vous pour les adhérents du club le **11 juin 2025** pour l'assemblée générale et le repas qui suit cette assemblée.



Alain DEROBECQ

La CAP

Une réunion est organisée le 27 janvier à 19 h 00 au Mille-Club pour tous ceux qui aimeraient rejoindre la CAP, et/ou même participer à l'organisation de la prochaine kermesse (le 14 juin 2025).

CALENDRIER DES ACTIVITES

DATES	HORAIRES	ACTIVITES
Lundi 27 janvier	19 h 00	Réunion CAP
Lundi 3 février	20 h 15	Club lecture
Mercredi 12 février	14 h 00	Réunion mensuelle club des Cheveux d'argent
Mardi 4 Mars	soirée	Sortie pour tous casino
Mardi 11 mars	14 h 00 - 19 h 00	Distribution des sacs poubelle
Dimanche 30 mars	12 h 00	Repas de printemps

SORTIE POUR TOUS (CASINO) LE MARDI 4 MARS

NOMS/ PRENOMS: _____

ADRESSE : _____

ADULTE : _____ X 44,20 € = _____

N° de téléphone portable ou fixe: ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Coupon à déposer à la mairie sans le règlement jusqu'au **17 février 2025**

Prochaine feuille info : vendredi 28 février 2025